République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 25 mars 2013

HALLE D'EXPOSITION DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT ACQUISITION DE LA PARCELLE F 682 (INDIVISION FOBIS).

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 25 mars 2013 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés : M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, M. Christian LASSALVY, Mme Anne-Marie DEJEAN, Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, M. Bernard JEREZ, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, M. Bernard DOUYSSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Madame Monique GIBERT, Monsieur Christian DOUCE, M. David CABLAT, M. Jean-Claude MARC, Madame Danielle MORALES, Mme Florence QUINONERO, M. Jean Pierre VANLUGGENE -Mme Nicole MORERE suppléant de M. Jérome CASSEVILLE, M. Olivier LECOMTE suppléant de Mme Sylvie CONTRERAS, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND

Excusés : M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, Mme Martine BONNET, Mme Catherine JOSIEN

Absents : Mme Marie-Claude BEDES, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Franck DELPLACE, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Frédéric GREZES, M. Pascal DELIEUZE, M. Sébastien LAINE

Quorum : 25	Présents : 37	Votants : 37	Pour 37 Contre 0 Abstention 0

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1
Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.
Vu que le 26 septembre 2011, le Conseil communautaire a délibéré sur la définition du périmètre d'utilité publique de la Halle d'exposition de la Vallée de l'Hérault, à construire sur la commune de Gignac,
Vu que l'indivision Fobis est propriétaire de la parcelle F 682, d'une superficie de 1153 m²,
Vu que le montant d'achat est prévu dans le BP 2013 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.
Considérant que cette parcelle est intégrée dans le périmètre de la halle d'exposition, comme l'indique la carte ci-annexée,
Considérant que conformément à l'avis des domaines du 15/2/2012, il est proposé son acquisition sur la base de 8 €/m², soit un montant de 9224 €,
Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,
- d'acquérir la parcelle F 682 d'une superficie de 1153 m² située sur la commune de Gignac, et appartenant à l'indivision FOBIS, sur la base de 8 €/m², soit un montant total de 9224 €,
- de solliciter les aides financières possibles auprès des partenaires de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en particulier du Conseil Général de l'Hérault (contrat de territoire) et de l'Etat (DDR),
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

Transmission au Représentant de l'Etat N° 801 le 28/03/2013 Publication le 28/03/2013 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le Identifiant de l'acte : 034-243400694-20130325-lmc144982-DE-1-1 Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET	Le Président de la communauté de communes Communauté de Communes Vallée de l'Hérault 34150 GIGNAC Louis VILLARET

Commune de Gignac

HALLE D'EXPOSITION - Achat de la parcelle F 682

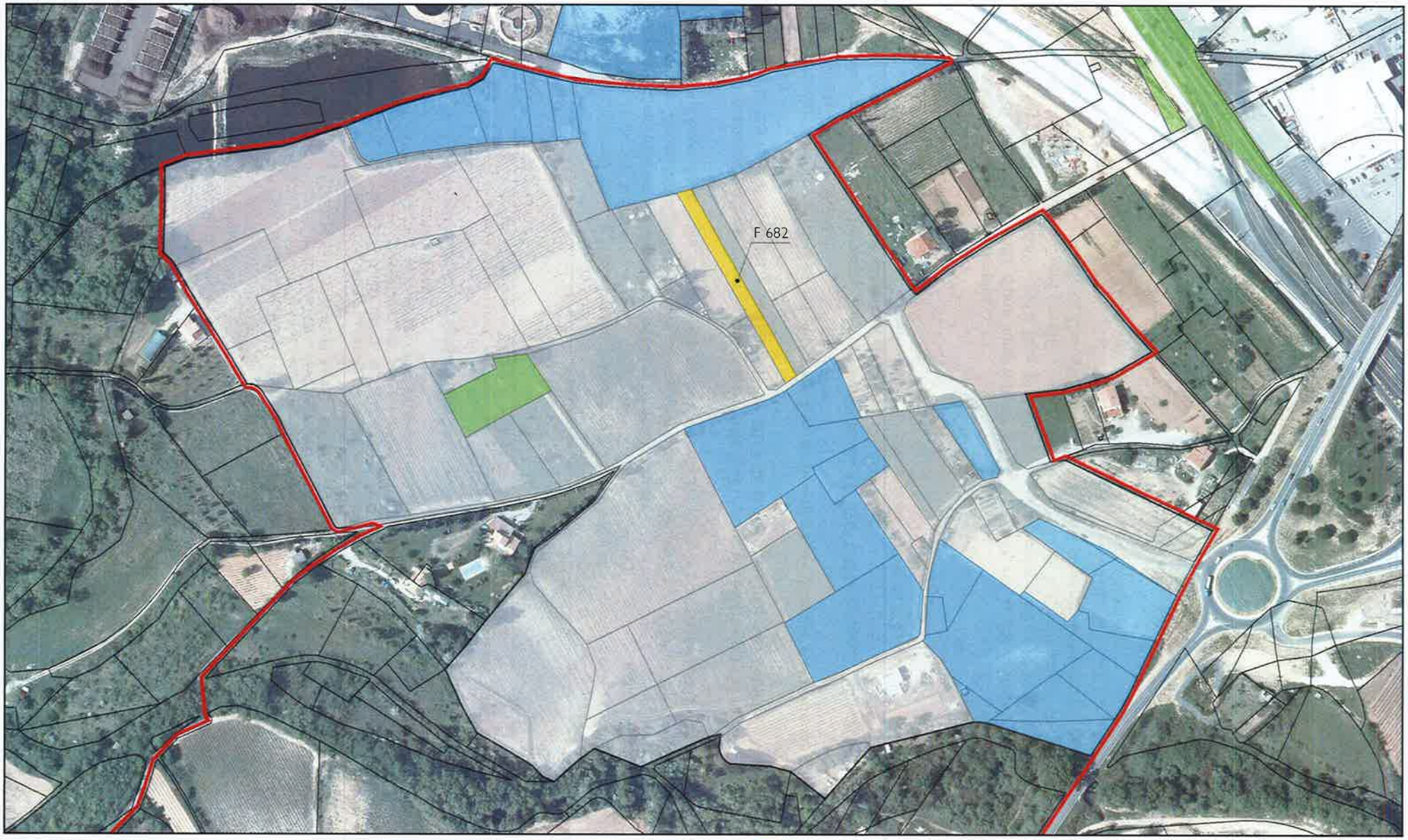

Sources : Cadastre DGFiP 2012 - Orthophoto InterAtlas 2008 - Observatoire foncier C.C.V.H. 2013

Réalisation: CC.VH, Février 2013

Cadastre

- Parcelles
- Périmètre d'utilité publique
- Périmètre de la Z.A.D.

Statut des acquisitions

- Biens achetés
- Biens en cours d'achat : en préparation chez le notaire
- Biens en cours d'achat : parcelle proposée à l'achat au Conseil communautaire
- Biens en cours d'achat : accord de vente obtenu

0 — 100 Mètres